

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Monsieur le Maire, **Jean-Marie CAMUT**, le CONSEIL MUNICIPAL se réunira à la salle des fêtes de Marcilly-le-Hayer, en séance publique

le **mardi 2 mars 2021 à 18H00**

ORDRE DU JOUR :

- . Présentation des offres « Assurance santé » et « Dépendance communale »
- . Projet pour un socle numérique à l'école élémentaire de Marcilly-le-Hayer – Demande de subvention
- . Tarifs cantine/ garderie/ centre de loisirs 2021/2022
- . Cantine – Règlement intérieur
- . Association foncière de Remembrement – Renouvellement des membres du bureau
- . Personnel communal – Délibération portant création des indemnités horaires pour travaux supplémentaires
- . Questions diverses

A Marcilly-le-Hayer, le 18 février 2021

Le Maire
Jean-Marie CAMUT



Précisions relatives au contexte sanitaire :

- . public exclu ou admis en nombre limité selon règle en vigueur
- . les conditions de quorum et de pouvoir sont définies selon les textes en vigueur
- . port du masque obligatoire